

<https://snetap-fsu.fr/L-Intersyndicale-reaffirme-son-rejet-des-reformes-educatives-et-de-la-Fonction.html>



L'Intersyndicale réaffirme son rejet des réformes éducatives et de la Fonction Publique

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 13 septembre 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué intersyndical du 10 septembre 2019, [FSU](#) ([SNES](#), [SNEP](#), SNUEP, SNETAP), [CGT](#) (Educ'Action, agri, enseignement privé), Solidaires ([SUD](#) éducation, SUD rural-territoires, Sundep), SNALC, [CNT](#), SYNEP-CFE-CGC, Snec-CFTC, SNFOLC, avec le soutien des Stylos rouges, de la chaîne des bahuts et de l'APSES



Dans de nombreuses opérations de communication, le Ministre de l'Education Nationale a fait de la rentrée 2019 « une belle rentrée », avec « pratiquement le moins de problèmes sociaux et d'organisation », tout en mettant en avant le « bien-être au travail », instrumentalisant les questions écologiques, se faisant même le Ministre de la revalorisation salariale, en annonçant une augmentation annuelle brute de 300 euros bruts.

Cette annonce est une imposture. Elle ne répond en rien à l'absolue nécessité d'une augmentation des salaires.

Dans les faits, la rentrée est bien loin du tableau idyllique dressé par Jean-Michel Blanquer : - la conjonction de la hausse démographique et des suppressions de postes en 2019 a conduit à des classes toujours plus chargées en collège. - la mise en place de la réforme du lycée conduit à des organisations des enseignements d'une complexité inédite. Le groupe classe semble avoir disparu, ce qui rend difficile tout travail pédagogique cohérent. De nombreux élèves n'ont pas eu les spécialités ou options qu'ils désiraient, preuve que le lycée des possibles vanté par le Ministre n'est qu'un leurre. Après avoir passé un été à préparer de nouveaux programmes, les personnels découvrent, 9 jours après la rentrée, des recommandations institutionnelles pour l'application de certains programmes. - l'inclusion se fait dans des conditions déplorables. - l'apprentissage continue d'être promu dans la voie professionnelle aux dépens de la formation sous statut scolaire. La réforme et ses dispositifs (co-intervention, chef d'oeuvre) engendre une charge de travail accrue et présente de graves dangers pour l'avenir scolaire et professionnel des jeunes.

Les contractuels sont durement touchés par les mesures budgétaires et les réformes : nos organisations dénoncent la vague de licenciement en cours.

En publiant le texte instaurant la formation pendant les vacances en dépit d'un vote unanime contre en [CTM](#), le Ministre montre que, loin de jouer l'apaisement, il continue de montrer un réel mépris pour nos professions.

Nos organisations dénoncent toutes les formes de pressions et de répressions touchant les élèves et les personnels. Elles soutiennent tous les collègues, ayant été mobilisés sur le baccalauréat ou le DNB qui seraient menacés et, en

L'Intersyndicale réaffirme son rejet des réformes éducatives et de la Fonction Publique

cas de sanction, les assisteront dans leur recours et appelleront toute la profession à soutenir les grévistes, y compris financièrement.

Le projet de réforme du gouvernement d'une retraite universelle par points, l'application de la loi de transformation de la Fonction publique pénalisent tous les salariés de l'Education nationale, leurs droits et statuts. Nos organisations syndicales s'y opposent.

Nos organisations continuent de refuser les réformes en cours, dans l'éducation (lycées, baccalauréat, deuxième heure supplémentaire obligatoire, formation continue pendant les vacances...), comme dans la fonction publique. Elles demandent l'abrogation de ces réformes, de la loi Blanquer et la loi de transformation de la Fonction publique.

Les mobilisations engagées depuis des mois doivent se poursuivre. Nos organisations apportent leur soutien aux initiatives en cours (grèves, assemblées générales et heures d'information syndicale). C'est la raison pour laquelle elles ont déposé des préavis de grève pour défendre le service public d'éducation, le statut de la fonction publique, le code des pensions.

Elles conviennent de se revoir régulièrement pour engager ensemble des campagnes d'information et de mobilisation.

Paris le 10 septembre 2019